



Analyse discursive de l'incise dans Les couleurs de nos souvenirs de Michel Pastoureau : contraintes et fonctions

Dr. Racha Mohamed Mahmoud Mohamed

Faculté des Lettres

Université du Fayoum

DOI: 10.21608/qarts.2025.375199.2201

مجلة كلية الآداب بقنا - جامعة جنوب الوادي - المجلد (34) العدد (68) يوليو 2025

الترقيم الدولي الموحد للنسخة المطبوعة ISSN: 1110-614X

الترقيم الدولي الموحد للنسخة الإلكترونية ISSN: 1110-709X

<https://qarts.journals.ekb.eg>

موقع المجلة الإلكتروني:

Analyse discursive de l'incise dans *Les couleurs de nos souvenirs* de Michel Pastoureau : contraintes et fonctions

« Les mots ont des pouvoirs chromatiques infinis »¹

Résumé :

L'étude cherche à décrire le fonctionnement discursif de l'incise dans *Les couleurs de nos souvenirs* de Michel Pastoureau. D'un demi-siècle, l'auteur retrace des souvenirs personnels. Ce journal chromatique concerne des domaines variés : vocabulaire et faits de langue, mode et vêtements, objets et pratiques de la vie quotidienne. Ces souvenirs s'attachent également aux emblèmes des drapeaux, au monde du sport, à l'art et à la littérature. Dans cette optique, l'auteur fait preuve d'une habileté à bien agencer les différentes fonctions de l'incise. Nous en examinons plusieurs aspects. Nous étudions le degré de sa flexibilité énonciative et de son autonomie syntaxique et sémantique. L'analyse affirme que l'incise constitue une sorte d'invitation à partager un certain nombre d'informations ou d'émotions et qu'elle cumule diverses fonctions. L'analyse donne à voir que l'incise, dans ce roman, est d'un emploi bien particulier et présente une portion assez importante par rapport à la suite du roman. Elle met en valeur l'effet envahissant de la réalité chromatique et ses nuances. Cette étude permet d'identifier et de caractériser les incisives qui sont fréquemment utilisées. L'étude réussit à montrer le statut énonciatif spécifique de l'incise. Celle-ci permet de décrire une situation et/ou d'imiter un comportement verbal ou averbal (signe mimique). Elle met le point sur la manière de la réalisation de certains actes de langage et cherche à valider et à légitimer une certaine prise de position. Certaines constructions sont fréquemment notées. L'incise de citation, avec le verbe dire, assure l'identification des énonciateurs.

Mots-clés : incise; actes de langage ; effets langagiers; cohérence textuelle

¹ Pastoureau M. (2010) *Les couleurs de nos souvenirs*, Paris :Editions du Seuil, p.195. Il est à noter que nous nous limitons à mentionner la page pour toutes les citations extraites de cette œuvre.

Introduction

Le discours littéraire, en général et le discours romanesque en particulier, est à la fois linéaire et progressif. Bien qu'il contienne des énonciations multiples, il cherche à préserver sa cohérence à l'aide de divers outils, y compris la phrase incise ; une forme syntaxique inférieure à la phrase. L'incise jouit d'un statut énonciatif et pragmatique particulier. Son but est de communiquer quelque chose. Elle consiste également à produire des effets stylistiques.

L'incise possède diverses fonctions. Concernant la fonction narrative, elle contribue à introduire et à bien lire le dialogue. De même, elle marque la frontière entre le discours citant et le discours cité. Ainsi, « du point de vue grammatical et linguistique, l'incise pose la question de l'articulation, au sein de la phrase, de la pluralité des énonciations »(Salvan, 2005 : 1). Elle maintient également une fonction « révélatrice du statut mixte de ce dialogue oscillant entre les discours représentés affranchis de la tutelle narrative (au moins au début) et l'invasion progressive du discours narratorial visant à orienter la lecture »(*Ibid.* :21). Elle renseigne sur l'approche énonciative du texte littéraire. Elle assure donc un rôle syntaxique, énonciatif et textuel. Pourtant, certains l'accusent de pauvreté et de lourdeur stylistique à cause des interruptions qui entravent la vivacité du dialogue, c'est pourquoi ils y attribuent une position secondaire, un statut inférieur et d'accessoire par rapport à la suite de l'énoncé. Comme le note F. Gachet, elle possède un « statut informatif d'arrière-plan »(2012 :70).

Pour D. Van Raemdonck, l'incise est un « complément adverbial de l'énonciation » (2002 : 176). D'ailleurs, R. Laurence précise quelques rôles de l'incise : «attribution, cohésion, expressivité, modalisation et argumentation» (2008 :65). L'accent

est mis sur le rapport indissociable entre l'incise et l'énoncé qui l'encadre puisqu'ils forment un segment composé de deux blocs, qui ne peuvent apparaître l'un sans l'autre, notamment au niveau sémantico-discursif.

Dans la plupart des cas, l'inversion du sujet (nominal ou pronominal) est l'une des caractéristiques fondamentales de l'incise de citation. D'ailleurs, l'incise peut être interrogative ou assertive. Elle est généralement courte et brève ; d'une structure minimale (groupe nominal et groupe verbal d'ordre inversé ou non). Elle est nettement investie d'un détachement prosodique et graphique. Il est à noter qu'il y a diverses positions de l'incise : au début, à la fin ou au milieu de l'énoncé. Selon D. Delphine et A. Sancier Château, l'incise « qui marque que l'énoncé rapporte les paroles ou les pensées d'un locuteur constitue un cas particulier d'enchâssement dans la phrase. Formée d'un noyau verbal et d'un noyau sujet, elle entre en effet dans la phrase sans aucun mot subordonnant, et s'y intègre en position détachée »(1994 : 233). Dans cette optique, elle se présente comme « le mode de transcription de la parole des personnages »(Calas, 2007 : 104).

Certains considèrent l'incise comme un facteur maintenant la cohérence narrative puisqu'elle constitue une technique d'insertion de la parole rapportée dans le discours littéraire, tandis que d'autres la prennent pour une source qui rompt sa continuité. En tout cas, elle sert à lever l'ambiguïté énonciative surtout lorsqu'il y a plusieurs énonciateurs tout en précisant la valeur illocutoire de l'énoncé et en tenant compte de sa logique globale. L'incise se présente en tant qu'agent de rapprochement physique ou affectif avec le lecteur et comme un marqueur argumentatif. Celle-ci l'invite à suivre et à vivre les mêmes péripéties. Elle associe les indices personnels et la temporalité de l'énoncé. Elle

pourrait être employée pour « esthétiser les scènes conversationnelles de ses personnages » (Elongo, 2021 :71). En gros, cette construction endosse des modalités et des connotations diverses. Pourtant, la question de l'incise est ambiguë pour G. Salvan « du point de vue grammatical et linguistique, l'incise pose la question de l'articulation, au sein de la phrase, de la pluralité des énonciations : l'incise est-elle une phrase ou une sous-phrase, est-elle intégrée à la phrase comme élément nécessaire ou est-elle superflue? » (2005 : 113).

Dans cette étude, nous envisageons l'incise dans un roman intitulé *Les couleurs de nos souvenirs* de Michel Pastoureau. D'un demi-siècle, l'auteur retrace des souvenirs personnels. Ceux-ci concernent des domaines variés : vocabulaire et faits de langue, mode et vêtements, objets et pratiques de la vie quotidienne. Ils s'attachent également aux emblèmes et drapeaux, monde du sport, art et littérature. Cette œuvre témoigne des propos savants. Ce journal chromatique affirme à quel point les couleurs sont gravées dans la mémoire, et qu'elle constitue une source de plaisirs et une invitation au rêve. C'est de raconter par les couleurs et d'apporter des témoignages sur le rapport entre les couleurs et la société sous un aspect à la fois artistique et nostalgique. Cet intérêt porté aux couleurs est dû au fait qu'elles « sont d'abord des concepts, des idées, des catégories intellectuelles. Ensuite ce sont des mots »p.232. En effet, les couleurs stimulent davantage la mémoire et possède un pouvoir indéniable d'évocation des souvenirs ineffaçables. Les couleurs constituent « une image mentale que ni les textes ni les photos n'étaient parvenus à fixer de manière définitive »p.203.

L'étude de l'incise dans ce roman mérite doublement l'intérêt. D'un côté, elle fonctionne par rapport à un contexte

postérieur ou à un contexte antérieur, ce qui assure une cohésion syntaxique, en particulier avec la reprise de certains éléments textuels. De l'autre côté, elle propose une mise en scène énonciative conforme ou non au raisonnement de l'auteur. Son fonctionnement est d'une portée variable : porter sur l'énoncé tout entier ou sur un syntagme bien précis. L'étude de l'incise nous renseigne également sur les différentes pratiques linguistiques, les particularités stylistiques de la citation dans ce roman et les motivations de ce procédé.

Dans cette étude, nous essayons de répondre à un certain nombre de questions : l'incise assure-t-elle un rôle majeur, auxiliaire ou marginal dans *Les couleurs de nos souvenirs* de Michel Pastoureau ? Comment est-elle intégrée à l'énoncé ? Se manifeste-t-elle d'une typographie particulière ? Quelles fonctions possède-t-elle ? Comment maintient-elle une certaine cohésion interne au discours littéraire dont il est question ? Son usage dicte-t-il certaines contraintes et restrictions ? Si oui les quelles ?

Au cours de cette étude, notre attention porte sur la fonction de l'incise du point de vue syntaxique, pragmatique et énonciatif. Nous y souhaitons nous concentrer sur son fonctionnement étant donné que l'incise est une forme massivement présente dans le discours littéraire et en particulier dans *Les couleurs de nos souvenirs*. Son analyse nous permet de dégager les différentes règles normatives de son usage. En d'autres termes, son repérage et son interprétation décèlent sa dynamique de cohérence au sein d'un discours littéraire. Nous tenons à en distinguer les divers types : incise ordinaire et incise de citation.

Il est à noter que nous allons prendre en considération toute forme d'incise insérée dans le roman, quelle que soit la modalité énonciative (assertion, question, injonction ou exclamation, qu'il

s'agit d'une inversion ou non, d'une construction complète ou incomplète, positive ou négative, d'une incise attachée ou non à la phrase-hôte). Chacune mérite un commentaire bien qu'elle relève d'un choix personnel d'écriture. Pour ce faire, nous développerons d'abord notre analyse sur les incises ordinaires, puis nous l'étendrons aux incises de la citation.

Pour O. Bonami et D. Godard, l'incise de citation et l'incise ordinaire partagent un certain nombre de traits : « ce sont des phrases verbales : elles ont toujours pour tête un verbe, qui est saturé pour son sujet (...) Ce sont des expressions incidentes(...) Elles ont une certaine liberté de positionnement »(2008 :2408). Quant aux différences, nous pouvons les récapituler dans le tableau *infra*

Elément à comparer	Incise de citation	Incise ordinaire
le complément	toujours manquant	soit manquant soit un pronom
le sujet du verbe	toujours inversé	parfois inversé
L'hôte des incises (nature)	variée : ce peut être une interjection ou une onomatopée	ne peut être ni une interjection, ni une onomatopée.
L'hôte des incises (pris en charge)	n'est pas pris en charge illocutoirement par le locuteur ²	illocutoirement par le locuteur

1. Incise ordinaire

² *CF.* Bonami O. et Godard D. (2008) «Syntaxe des incises de citation » in Durand J. Habert B., Laks B. (éds.) *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*, Paris, Institut de Linguistique Française, pp. 2407-2420, <http://www.linguistiquefrancaise.org/>

Par l'incise, l'auteur peut émouvoir la conscience du lecteur et activer son attention. Elle est utilisée pour maintes raisons : la caractérisation de l'émotion, l'actualisation de certains moments ou actes et la technique argumentative. Cependant, sa présence pourrait être restreinte dans certaines séquences ; assurant ainsi une fonction d'arrière-plan par opposition au statut du premier plan de l'énoncé encadrant. Dans cette étape d'analyse, nous essayons de dévoiler les intentions discursives de l'auteur et les différentes fonctions de l'incise.

1.1. Caractériser l'acte de langage

En effet, l'incise permet d'ajouter une caractérisation à l'acte de langage, d'attribuer des traits à tel ou tel personnage. La caractérisation de l'acte de langage s'articule autour de deux axes. Le premier est de préciser le type de cet acte : déclarer, interroger, confirmer, promettre, objecter, etc. Le deuxième est le comment de cet acte. Autrement dit, la manière de la figuration de cet acte tout en se focalisant sur la dimension vocale, gestuelle et émotionnelle. Elle permet une verbalisation de l'acte accompli. L'incise avec une expansion nominale contribue à décrypter la visée de l'énoncé et sa réalité expressive. Dans « pour un enfant, ce papier insolite était, il faut bien l'avouer³, quelque peu décevant » p.19, M. Pastoureau met le point sur l'acte de langage accompli (un aveu) et la manière de l'envisager sous une modalité déontique grâce à la formule impersonnelle « il faut ». L'auteur indique le ton et la modalité de l'énoncé ; ceci se réalise par le sémantème du verbe déclaratif « avouer » et l'adverbe de manière « bien ».

³ C'est nous qui soulignons

L'insistance à manifester la manière de la réalisation de l'acte est notable dans « je pourrais aujourd'hui encore, sans difficulté aucune, retrouver la teinte sur un nuancier »p.20. D'ailleurs, le syntagme susmentionné sert de support textuel à la suite de l'énoncé. Cette construction est assez fréquente, elle figure encore dans « la photographie en couleurs, il faut le reconnaître, ne présentait pas les mêmes qualités qu'aujourd'hui »p. 59. Cette formule affirme ce qui est mentionné préalablement par l'auteur : les différents degrés de fiabilité et d'authenticité des photos en couleurs vs celles en noir et blanc. A ce moment-là, les premières étaient seulement réservées au frivole et au loisir tandis que le sérieux et l'officiel ne s'exprimaient qu'en noir et blanc. Pourtant toutes ces pratiques et systèmes de valeurs ont été changés ; le noir et blanc est actuellement considéré comme imprécis, incomplet et moins fidèle.

1.2. Fournir des précisions

L'incise sert à donner quelques précisions. D'une part, elle fournit des informations complémentaires sur les traits de personnalité, comme c'est le cas pour A. Breton, l'ami de son père : « malgré leur différence d'âge et de notoriété »p.19, « qui frappait par sa taille et par ses traits »p.20, « comme Breton en portait parfois »p.21. L'imparfait à valeur descriptive « frappait » et « portait » en sert de démarquage. D'autre part, elle permet de dresser le cadre spatial ou temporel de l'action : « il montât chez nous, tout en haut de la butte Montmartre, pour s'entretenir avec mon père »p.19 ou « au début des années 1950 »p.21.

L'auteur a recours à poser les dates en incise pour les mettre ainsi en valeur « mais le bleu marine devient progressivement, entre 1880 et 1960, à la place du noir, la couleur dominante de tous ceux qui en Europe et aux Etats-Unis portent »p.26, « les modifications

de palette (plus claire, plus franche, plus variée) qui apparaissent sur le marché-et qui sont due pour une part aux révolutions artistiques du début du 20 e siècle –sont reçues par le public comme des plaisanterie »p.76. Alors, ces incisives réussissent à instaurer la dimension de la temporalité au sein de l'énoncé par le biais du temps verbal et l'indicateur temporel mis en place. Elles créent une sorte de pause du récit afin de mettre le point sur l'évolution chronologique comme si elles voulaient accéder le lecteur à l'antériorité / la postériorité des événements. Par ce moyen, l'incise assure donc la complétude de la phrase : complément circonstanciel de temps ou un groupe prépositionnel circonstanciel. Elle cherche à actualiser discursivement l'acte dont il est question.

Dans certains cas, les précisions concernent plutôt le degré de la couleur dont il est question et l'attachement de l'auteur aux couleurs : « c'est la couleur de cet inamovible gilet jaune, un jaune mat et chaud, presque sucré» p.20; « les chaises du Luxembourg – de couleur ocre jaune-étaient payantes »p.22, « il [marron]couvre pour eux un champ chromatique extrêmement large-allant de l'ocre rouge au presque noir- mais ne se découpe guère en nuances »p.211 ou encore dans « le bleu marine, dans le champ des couleurs foncées, commence vraiment à faire concurrence au noir, concurrence qui s'accroît au lendemain de la Première Guerre mondiale. Spécialement en ville »p.26. Très souvent, nous avons l'impression que l'auteur cherche à mettre en valeur la dimension chromatique de la description, c'est ainsi que lorsqu'il s'agit des couleurs, il les met en position incise, comme s'il voulait y attirer l'attention. Citons à titre d'exemple « du spectacle des ânes gris et roux »p.24. L'incise porte également sur le rapport permanent entre couleur / idéologie : lorsque deux élèves ont été renvoyées du lycée parce qu'elles portaient des pantalons rouges, Pastoureau imagine

une sorte de rouge politique, c'est de voir dans cette couleur textile, l'expression d'une idéologie communiste.

L'incise est utilisée afin de mettre le point sur des informations concernant l'auteur lui-même et ses goûts en tant qu'historien et chercheur chromatique « bien plus tard, en historien, j'ai cherché à étudier dans la longue durée : la rayure est certes jeune, gaie, ludique, récréative et signalétique, mais elle peut être aussi trompeuse »p.23, « lorsque, jeune chercheur, j'ai commencé à travailler sur l'histoire des couleurs et des codes vestimentaires »p.37. Etant historien, il se sert des couleurs pour raconter des événements historiques et des évolutions sociales : « entre la fin du 19^e siècle et le milieu du 20^e, selon des modalités et des rythmes qui varient d'un pays à l'autre, différents porteurs d'uniforme quittent tour à tour le noir pour le bleu marine »p.26.

La construction incise nous donne des informations sur la taille de l'auteur et plus précisément son embonpoint et sa corpulence : « or, loin d'être une liberté, une fierté ou un bien-être, cela est vécu-je peux en témoigner-comme une punition, voire une humiliation »p.46. Il est tellement gêné par le regard méprisant d'autrui qu'il se met à critiquer violemment des stéréotypes tels que le rapport lourdeur du corps vs l'agilité de l'esprit. D'ailleurs, nous avons déjà quelques informations sur son niveau social et financier grâce à la même technique «plusieurs de mes camarades, appartenant à des familles plus bourgeoises que la mienne, portaient déjà des blazers »p.24. Il insiste beaucoup à affirmer son amour incessant, son affection perpétuelle aux couleurs et son attention permanente aux nuances des couleurs : «mon hypersensibilité chromatique » et « mes caprices chromatiques- qui n'étaient pas les premières- n'avaient pas de raison d'être »p.25.

Dans « ils seraient souvent bien en peine de les expliquer ou de les faire partager à des adultes, mais le vulgaire -leur vulgaire- a pour eux quelque chose d'absolument rédhibitoire. »p.25, l'incise, à valeur anaphorique lexicale infidèle, reprend le même terme déjà mentionné « le vulgaire » en changeant seulement son mode de désignation « leur vulgaire ». Nous constatons que l'auteur adopte une typographie particulière : les deux tirets. Cette marque de ponctuation affirme un détachement non seulement au niveau textuel mais également au niveau des actes et des idées vulgaires des autres adolescents.

1.3. Manifester une certaine attitude

L'attitude se manifeste vis-à-vis de divers aspects et domaines. Nous allons commencer tout d'abord par les habitudes alimentaires « quant à la bière, c'était « une infamie » (opinion que je partage pleinement) »p.20. Cette incise jouit d'une typographie particulière : mise entre parenthèses. Elle marque une intervention directe de la part de l'auteur. Ce positionnement est d'une manière ou d'une autre une invitation à l'attention du lecteur afin de partager les mêmes goûts. Comme le formule Ceccaldi-Hamet « le lecteur est alors invité à prendre le temps de se joindre au personnage : il ne s'agit pas tant d'écouter que d'entrer dans la sphère mentale du personnage pour partager son expérience. » »(2017:191). La présentation d'un certain point de vue de Pastoureau à travers les parenthèses existe encore dans « dans le spectacle de la rue, par exemple, il [le rouge]était moins présent qu'aujourd'hui(où pourtant il reste discret) »p.29. Ce mode de présentation lui permet de montrer explicitement qu'il n'est pas du tout satisfait de cette ingratitude auprès de cette couleur. Cette forme figure également : « le bleu et ses différentes nuances restaient (et demeurent aujourd'hui) dominants »p.35. La position entre

parenthèses compare deux moments et deux états de fait au passé ainsi qu'au présent et sert à marquer davantage cet écart temporel.

En outre, l'incise lui permet de porter un jugement de valeur négatif sur le choix d'un verbe grâce à l'épithète « effroyable » malgré l'imparfait d'euphémisation « fallait » cherchant à atténuer l'effet d'une telle obligation : « j'ai encore dans l'œil cette nuance [du bleu du jean] que la langue a du mal à cerner mais qu'il « fallait »-verbe effroyable- afficher fièrement en vacances et ailleurs dans les 1960-1965 »p.30-31. Le locuteur se situe par rapport à ce qui est dit : rapporter des expériences et des souvenirs personnels dans un cadre historique, à l'aide de ces outils linguistiques.

L'auteur vise à expliquer l'écart vestimentaire en se référant à des raisons variées : historique, morale, sociale et climatique. Il va à l'encontre des points de vue soutenus par des stylistes et même des sociologues. Cette attitude opposée est mise en scène grâce à la construction incise : « de l'autre, contrairement à ce que croient parfois certains stylistes ou sociologues, les personnes qui cherchent à ne pas se faire remarquer par le vêtement sont bien plus nombreuses que les autres »p. 48. Pourtant, cette attitude contradictoire se trouve un peu nuancée par différents éléments. D'une part, l'adverbe « parfois » montre que ce n'est pas toujours le cas, mais c'est occasionnel et selon certaines circonstances. De l'autre part, l'adjectif indéfini « certains », à part le fait de désigner sans grande précision, affirme qu'il y a toujours des exceptions et qu'il s'agit là d'une partie de tout un ensemble. Dans « l'histoire de la peinture est une chose-passionnante-mais l'histoire des couleurs en est une autre, beaucoup plus vaste »p233, l'auteur affiche une attitude positive vis-à-vis de toute forme de couleur et son pouvoir irrésistible et intelligible. Cette évaluation

axiologique est déclenchée à travers l'usage des attributs mélioratifs : « passionnante » et « vaste », et du comparatif « plus » mettant en valeur l'effet envahissant de la réalité chromatique et ses nuances. Cette attitude valorisante est remplacée par une autre, plutôt négative par l'incise, manifestée par l'adverbe de manière *naïvement* : « ils [les artistes] s'efforcent de construire leur palette autour du spectre, distinguant des couleurs primaires et des couleurs complémentaires, croient-un peu naïvement-aux lois de l'optique et de la perception »p.239. Cependant, ce positionnement à l'égard de ces artistes se trouve atténué grâce à l'emploi du verbe modalisateur *croire* et l'opérateur *un peu*. Ce dernier modifie l'orientation argumentative, sans changer la valeur informative de l'énoncé, à savoir la faible quantité.

Très souvent, « les incisives véhiculent une impression de singularité qui tient en partie à la possibilité qu'elles offrent de différer l'identification de la source des paroles»(Ceccaldi-Hamet, 2017 :175). Dans « le rouge est certes la couleur du danger et de l'interdiction depuis des époques anciennes (il l'est déjà plus ou moins dans la Bible) »p.74, la singularité de la construction mise en incise est due à sa source, évidemment sacrée. Autrement dit, l'incise est l'équivalent d'une autorité sacrée, une autorité incontestable. A part l'adverbe « certes », situant ce qui est proféré par rapport au certain et marquant une affirmation, et l'autorité des ancêtres suggérée à travers « des époques anciennes », Pastoureau s'appuie sur une référence sacrée, connue de tous. Celle-ci apparaît comme une vérité d'évidence. Alors, l'information en incise renforce le crédit et la crédibilité du propos transmis. Elle garantit la validité de la proposition soutenue par l'auteur.

Dans « à peine, certes, mais j'avais déjà le sens des couleurs et de leurs nuances »p.24, « le blazer est le signe le plus

patent de cette révolution qui, à coup sûr, restera comme un des grands événements vestimentaires et chromatiques du 20^e siècle »p.26, la modalité épistémique suggérée à travers l'usage de « certes » et de « sûr » affiche une attitude de certitude par rapport à ce qui est dit. Par ce procédé, l'incise cherche à actualiser un certain type de relation entre l'auteur et le lecteur, une relation basée sur la crédibilité et la confiance, et à renforcer le degré de l'adhésion de ce dernier.

Quant au métro, la couleur constitue le critère de distinction entre les lignes et non pas le nom ni le numéro. L'incise entre parenthèses montre une certaine prise de position et soutient que rien n'est arbitraire à propos de la symbolique des couleurs, et que tout est motivé : « pour chaque grande ville, il est intéressant de savoir quand et pourquoi telle couleur a été attribuée à telle ligne (je ne crois guère ici à l'arbitraire des signes) »p. 69. Ce positionnement, accentué par l'usage de « je » qui se porte garant de ce qui est énoncé, va à l'encontre du structuralisme affirmant le caractère arbitraire du signe. L'auteur affirme ou plutôt réaffirme son point de vue : la couleur n'est pas neutre, elle est toujours chargée d'une idéologie et associée à un code et à un système de valeurs c'est pourquoi elle détermine et même conditionne nos choix et attitudes. L'incise lui permet de nuancer sa pensée quant à l'importance attachée à la couleur lors de l'achat d'une voiture comme si toute la clientèle était chromophile : « seuls les « commerciaux » savent (ou devraient savoir) l'importance de la couleur dans les stratégies de vente »p.63. Il est à noter qu'il opte pour le mode conditionnel « devraient » afin de ne pas imposer une certaine forme d'obligation.

1.4. Incise et effets langagiers

L'incise contribue à expliquer l'origine de certaines expressions comme c'est le cas pour celle de « beige de Mitterrand ». Sans avoir une dimension politique ni populaire, elle signifie que la tenue n'est pas convenable, n'est pas bien coupée. Pastoureau souligne : « j'ignore si Frédéric Dard en est l'auteur – je sais qu'il fut un proche du président, à qui pourtant il ne ménageait guère ses critiques-mais je suis à peu près certain que cette expression faisait allusion à la couleur d'un costume d'été que Mitterrand porta pendant au moins deux saisons »p.43. L'incise est mise en place pour avancer une note langagière, notamment au niveau de l'histoire et de l'évolution de l'usage de certains termes ou expressions. Afin de montrer son comportement hostile vis-à-vis de son camarade Philippe qui a réussi à avoir des photos d'identité en couleurs, Pastoureau affirme que ces photos en couleurs, à ce temps, étaient un signe d'une grande aisance. Dans ce contexte, il se sert de l'incise de l'incise afin de fournir une note explicative du terme « « narguerie », mot alors à la mode chez les écoliers ». C'est également pareil pour « c'était à l'occasion d'un séjour aux sports d'hiver avec la troupe de louveteaux (en ce temps-là on disait la « meute ») à laquelle j'appartenais »p.58 où l'auteur développe une remarque sur le changement d'un tel terme, à un moment donné. Cette note est évidemment pour un souci de véracité et de crédibilité.

Pastoureau a recours à la même technique lorsqu'il veut expliquer la préférence accordée dans la langue parlée au marron sur le brun et son origine tout en soulignant que cette préférence figure plutôt chez ceux qui n'ont pas une certaine subtilité lexicale « l'adjectif, devenu usuel au 18 e siècle, dérivé bien du nom donné à la grosse châtaigne- le marron-mais ce substantif, qui apparaît lui-même dans le langage de la botanique au debout des années 1500, n'a pas d'étymologie connue »p.212. La construction incise

a également pour fonction de mettre en valeur l'étymologie d'un terme dans diverses langues comme c'est le cas pour « couleur » : « dans plusieurs familles de langues, l'étymologie du mot qui désigne la couleur atteste comment celle-ci a d'abord été pensée et perçue comme une matière, une enveloppe qui recouvre les êtres et les choses. C'est notamment le cas dans les langues indo-européennes. Le mot latin *color*, par exemple, d'où sont issus les termes italien, français, espagnol, portugais, anglais désignant la couleur, se rattache à la grande famille du verbe *celare*, qui signifie « cacher », « envelopper », « dissimuler » (...) la même idée se retrouve en grec : le mot *khroma*, « couleur », dérivé du mot *khros*, « peau », « surface corporelle ». » p.237. Parfois la nature complexe et composée de l'incise va de pair avec le caractère imprécis et flou du lexique : « ils correspondaient à des colorations difficiles à nommer –mais que le nuancier ou, parfois déjà, la photographie montrait -et étaient surtout là pour leur pouvoir d'évocation » p.234.

L'incise est encore mise en place lorsqu'il s'agit d'un passage à une autre langue, l'anglais, dans ce cas-là : « même si n'existaient pas encore les variations infinies de nuances en usage aujourd'hui-variations issues de différents procédés de teinture et de décoration artificielle (bleached, stone used, double stone, stone dirty, stone destroy, rinse, etc.)- , la palette de ces bleus était déjà étendue » p.30. L'intervention entre parenthèses se justifie par une volonté de se positionner à une autre langue et aux différents modes ou marques d'habillement ; ces modes n'étaient pas encore en vigueur. Pastoureau retrace donc un authentique fait de société en ayant recours à l'histoire vestimentaire du pantalon. Dans cette optique, l'incise constitue un moyen efficace dans le cas des termes empruntés à une autre langue. Elle aide à en donner l'équivalent ou les expliquer en français : « Levi Strauss a donc l'idée de la

remplacer progressivement par du *denim*, tissu importé d'Europe et teint à l'indigo, uniquement à l'indigo»p.32.

A part le fait d'assurer la continuité de ce qui est dit, elle sert également à produire un métadiscours : « le pantalon Levi Strauss, par une sorte de métonymie, avait pris dès les années 1853-1855 le nom de son matériau : jean. »p.33. La fonction métadiscursive est encore maintenue à plusieurs reprises. Elle permet à l'auteur d'avancer une définition de certaines notions comme c'est le cas dans : « du côté de la création industrielle, on observe que le design, envisagé dans la durée, a été peu inventif dans le domaine de la couleur : symbolique rudimentaire, esthétique paresseuse (« mettre en harmonie la couleur et la fonction des objets »), croyance naïve en une vérité scientifique » p.75.

L'incise ajoute quelques remarques sur la manière de prononciation ou plutôt sur ses effets langagiers comme la prononciation du lexème « jean » par la grand-mère de l'auteur et sa sœur : « ma grand –mère et sa sœur, par exemple, qui avaient vécu en Angleterre, étaient incapables de dire *jean* tout court, au singulier : c'était toujours *blue-jeans*, au pluriel et prononcé à l'anglaise, en tordant exagérément la bouche, sur un ton légèrement réprobateur »p.30. Il fait également allusion à la présence d'une sorte de redondance, de pléonasme « (*jean- blue jean*) » puisqu'à ce moment-là tous les jeans étaient bleus. Dans « les sociologues virent dans ce phénomène[le port du jean], largement relayé(sinon manipulé) par la publicité, un authentique fait de société »p.35, nous remarquons une réparation, une autocorrection auto initiée de la part de Pastoureau. Celui-ci insiste plutôt sur « manipulé » à la place de « relayé ». La pertinence et l'importance du terme approprié, selon le point de vue de Pastoureaux, sont mises en valeur grâce à la forme incise.

Introduite par un connecteur logique, même, « celui-ci[le port du jean] devient dans les pays communistes-et même dans les pays musulmans-un vêtement contestataire, signe d'une ouverture vers l'Occident, ses libertés, ses modes, ses codes, ses systèmes de valeurs »p.35, l'incise fait appel à la force argumentative de l'énoncé et de l'idée défendue, à savoir la propagation d'une extrême rapidité du port du jean partout ainsi qu'à l'échelle argumentative de cette thèse. Autrement dit, elle présente cet argument sur la même échelle argumentative que les autres arguments, mais d'une manière beaucoup plus forte. En utilisant le connecteur « même », le locuteur pose une hiérarchie d'argument en faveur de l'expansion de ce mode d'habillement, au sommet de laquelle, il situe les pays musulmans. C'est ainsi qu'il réussit à faire ressortir le caractère acceptable de cet habit et à montrer qu'il ne s'agit pas d'un cas spécifique en insistant sur la force de s'imposer largement à tous les niveaux. Alors, l'incise se présente en tant que frontière entre deux langues ou deux termes appartenant à des époques différentes où l'un réussit à remplacer l'autre.

1.5. Incise et dicton

Certaines incisives ont potentiellement la valeur des énoncés parémiques, des sentencieux. Lors de la présentation de la pharmacie de la mère de Pastoureau, nous trouvons que les couleurs constituent les mots d'ordre ; les médicaments, leurs emballages, les rayons, les étagères, les parfums, les cosmétiques et même la croix signalant la présence d'une pharmacie sont présentés en termes de couleurs. L'auteur interprète le choix des couleurs à titre d'exemple l'orange et le jaune, signes de vie, sont dominants pour les fortifiants et les vitamines tandis que le bleu existe plutôt dans les

emballages des calmants et des somnifères et que le beige est réservé aux médicaments de l'appareil digestif. Dans ce contexte chromatique, l'incise figure ainsi pour mettre en valeur un certain type d'énoncé à valeur générale : « une telle mutation [couleur de la croix] n'est certainement pas gratuite –en matière d'emblèmes il n'y jamais d'arbitraire du signe : tout est motivé- mais il est malaisé d'en cerner les raisons »p. 56.

Très souvent, l'incise déclenche une expression figée et plus précisément un slogan publicitaire : « « dis –moi quelles couleurs tu portes sous ta robe ou sous ton pantalon et je te dirai qui tu es »(ou du moins quelle image tu as ou tu veux donner de toi-même) »p.38. Il s'agit plutôt d'une attitude qui va à l'encontre de ce slogan. L'auteur n'est pas tout-à-fait d'accord de cette généralisation imposant comme code le choix d'une telle couleur et exprimée surtout à l'aide du *tu* générique. La figuration de ce pronom affirme non seulement le soin et l'importance accordés au public mais ce pronom à valeur générale a plutôt pour fonction de personnaliser cet énoncé idiomatique ; tout allocutaire se sent concerné. En d'autres termes, ce dernier se présente en tant que partie prenante du procès publicitaire. Dans d'autres cas, l'auteur s'aligne sur d'autres dictons comme pour « l'inhabituel se conserve et se transmet mieux que l'ordinaire »p.62 lorsqu'il évoque les trous de mémoire au niveau de son terrain de réflexion privilégié, à savoir les couleurs.

L'incise réussit à mettre le point sur certains préjugés associés à l'emblématique de la couleur de voiture par exemple la voiture rouge évoque l'image d'un conducteur excentrique et provocateur tandis que la noire est associée à une personnalité investie d'un certain pouvoir et la jaune est plutôt féminine. Ainsi, Pastoureau formule que : « nous sommes tous cependant, que nous le voulions ou non, jugés, classés, mis en chiffres et en discours

d'après la couleur de notre voiture-et de bien d'autres objets et pratiques »p.66.

1.6.Incise et cohérence textuelle

L'incise assure la cohérence textuelle entre les différentes parties de ce roman en faisant allusion à un élément *supra* ou *infra* : « c'est dans le métro, je l'ai déjà souligné, que l'observateur a sous les yeux la palette vestimentaire la plus proche des couleurs réellement portées par la population des grandes villes »p.69. C'est également pareil pour « comme je l'ai dit et redit tout au long de ce livre »p. 213. C'est comme le note G. Salvan « l'incise, malgré la coupure qu'elle instaure, ne remet donc pas en cause la cohésion syntaxique de l'énoncé dans lequel elle s'insère, elle se situe notablement à un autre niveau, et ne gêne pas la linéarité discursive de l'énoncé »(2005 :8). Elle réussit à esquisser les différentes étapes du développement d'un état de choses. Nous remarquons cette fonction lors de la présentation de l'évolution de l'histoire des rayures et des vêtements rayés : « ces bonnes rayures, qui ne firent nullement disparaître les « mauvaises », habillèrent au siècle suivant les vêtements des enfants, des élégants et des saltimbanque »p.22. Marquer davantage la hiérarchie professionnelle et sociale fait partie de cette fonction « mais que craignent vraiment le concierge et ses sbires –et, plus en amont, l'administration-à laisser entrer au lycée deux enfants ainsi vêtues ? »p.28.

Pour résumer, l'incise dans les énoncés susmentionnés, intégrée à la suite de l'énoncé, maintient un rôle non négligeable. Elle fait partie intégrante du discours romanesque ; elle possède un statut privilégié et elle se trouve sur le même plan que la suite du récit. Il y a donc une sorte de complémentarité. Certains emplois sont dictés par le contexte narratif. Celui-ci fait preuve du talent

de l'écrivain à bien remanier son roman. Nous notons des modes d'introduction et des marquages typographiques variés de ces incises : les virgules, les tirets et les parenthèses. Cependant, certaines structures présentent des difficultés quant à leur interprétation.

2. Incise de citation

En fait, l'auteur dispose des deux modes d'introduction du discours rapporté : le discours direct, c'est-à-dire, une mise en scène déictique de la parole rapportée, et le discours indirect qui constitue une présentation intégrée du discours second dans le discours primaire : « le texte narratif comme scène énonciative primaire narrateur/narrataire incluant des scènes énonciatives secondes représentées » (Boré et Malrieu, 2016:30). Dans ce contexte, l'incise sert à marquer le changement de l'interlocuteur et la gestion des tours de parole. En d'autres termes, elle contribue à identifier et désigner différemment le locuteur. M. Grevisse affirme que « les incises sont des incidentes particulières indiquant qu'on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu'un » (2016 : 380). Grâce à l'incise, l'hétérogénéité de la source énonciative est marquée. Nous pouvons attribuer ou faire semblant d'attribuer la parole à autrui à l'aide de ce procédé.

En outre, « c'est l'incise qui institue la citation comme signe mimique (...) toute incise présuppose l'existence d'un signe original dont elle présente un mime » (Beyssade, 2012 :127). Dans cette optique, l'incise de la citation, par sa position détachée, n'est qu'une forme de mime de la parole originale. D'après Bonami et Godard « la citation est l'équivalent dans le dialogue d'un mime. Elle est caractérisée par deux propriétés : il s'agit d'un faire semblant, plutôt que d'un faire (...) De plus, cette imitation est sélective, il ne s'agit jamais d'une reproduction intégrale, le locuteur

choisissant les aspects de la situation originelle sur lesquels il veut attirer l'attention »(2008 : 2409). Elle introduit un comportement linguistique ou non-linguistique à l'aide de toutes les ressources disponibles dans tel contexte : sonore (parole, chant ou même bruit), visuel, etc. Dans cette étape d'analyse, notre attention porte plutôt sur le choix et la fréquence du verbe de l'incise présenté dans le tableau ci-dessous.

Le verbe de l'incise	Sa fréquence dans le roman
disait, dis, dit	10fois
prononça, prononçait	3fois
agitait son sifflet et criait	1 fois
ajoute	1 fois
soulignant, souligne	4fois
pensent	1 fois
ricanait	1 fois
demandait, demanda, demande	9fois
soupirait d'aise	1 fois
souviens	13fois
s'empara	1 fois
doute	1 fois
me rappelles, me rappelait, rappela	5fois
voyait	1 fois
semble croire Bourdieu, semblait, me semble-t-il	5fois
jugait-on naïvement-et stupidement -	1 fois
est décrit en humour	1 fois
précise	2 fois
prétendait	1 fois
arguent	1 fois
affirment, affirmait, affirme	6fois

Le verbe de l'incise	Sa fréquence dans le roman
répéta	4fois
Résume	2 fois
interrogeai	2 fois
Reprend	1 fois
répondis, répond, répondait	5fois
s'exclame	1 fois
s'aperçut	1 fois
paraît-il	1 fois
m'a-t-il raconté	1 fois
partage	1 fois
Promet	1 fois
Expliqua	2 fois
ignore-t-il ou feint-il ignorer	1 fois

Tableau indiquant les verbes introducteurs de l'incise de citation

Les données *supra* dressent la liste des verbes de l'incise. Divers verbes peuvent servir à introduire la proposition incise et à indiquer la possibilité d'être employé ainsi. Des informations spécifiques viennent du verbe introducteur. Autrement dit, celui-ci précise l'acte du langage qui y est imité : assertion, interrogation, argumentation, etc. Ce tableau facilite donc l'analyse des traits linguistiques et montre le taux de fréquence de divers verbes. Des verbes tels que *douter*, *ignorer*, *promettre*, *paraître*, *ajouter* et *prétendre* sont très minoritaires. Sur l'ensemble du texte romanesque, la proportion est à peu près égale pour *affirmer* et *sembler croire*. La proportion des verbes exprimant *la demande* dépasse nettement celle des verbes exprimant un sentiment. Concernant le verbe « souvenir », sa fréquence, à la forme affirmative ou négative, en combinaison avec des locutions adverbiales comme « avec une grande précision » ou non, est due à

la nature même de cette œuvre. C'est également pareil pour le verbe *rappeler*, toujours en rapport avec le sujet principal de cette œuvre et même en fait une partie intégrante de son champ lexical.

Quelques remarques attirent notre attention quant à l'usage de certains verbes. Le verbe *dire* affirme que les propos sont tenus par un tel ou tel personnage. Il y a une sorte de réinvestissement de tout un discours original. L'incise se limite au rôle de désignation du locuteur et d'indication neutre de l'acte de langage à l'aide de ce verbe déclaratif. A part le fait de rattacher le contenu propositionnel à une autre source énonciative, « l'incise de dire ne comporte jamais de COD, car c'est le DD[discours direct], placé en amont, qui en fait office. DD et incise sont deux énonciations disjointes, malgré la ponctuation faible qui les sépare »(Boré et Malrieu, 2016 :31). D'ailleurs, il fallait souligner que « *dire* introduit toute citation correspondant à un comportement linguistique. La citation ne peut pas être un comportement non-linguistique »(Bonami et Godard, 2008 :2410). Malgré la présence de cette liste de verbes, nous remarquons le recours à des formules telles que « l'expression utilisée » et « la célèbre phrase » qui miment d'une manière ou d'une autre le verbe dire : « comme me mettait en joie l'expression utilisée par les tantes du camarade(...) « neutre de bon ton » »p.42, « la célèbre phrase de Johannes Itten, destinée aux élèves (...) « les lois de la couleur sont éternelles, absolues, hors du temps, aussi valables autrefois qu'à l'heure actuelle »p.77. ce phénomène est encore notable dans « l'énoncé d'une courte phrase »p.216.

Conférer à un autre sujet le statut du locuteur et reproduire fidèlement ses propos est peu ou prou un moyen légitimant la prise de parole. Souligner une certaine rupture avec le sujet de l'énoncé n'est qu'une manière visant à éluder la responsabilité énonciative de l'acte de parole, à se distancier le plus possible et à distinguer

les propos du narrateur ou du personnage avec celui du discours cité. En d'autres termes, l'incise laisse découvrir le degré d'intervention du locuteur et accorde un trait d'authenticité à ce qui est énoncé en insistant sur la source de l'information. Alors, elle permet la coïncidence entre deux instances énonciatives divergentes. Ces modes de présentation marquent une prise en charge ou au contraire une mise à distance et véhiculent une attitude de certitude vs d'incertitude. Ils assurent plus au moins une certaine cohérence textuelle tout en conférant un aspect authentique aux paroles prononcées. Ils indiquent le degré de certitude ou de nécessité de ce qui est dit.

Ce tableau nous conduit à postuler que certains verbes sont employés dans un sens proche de *dire* : le verbe *prononcer* « prononça cette phrase définitive et pétrifiante : « « je vais vous mettre en prison, toi et ta grand-mère ». »p.23. Cependant, ce verbe est associé à des adjectifs qui démontrent que la parole prononcée est complètement terrifiante à tel point qu'elle rend l'auteur immobile et incapable de réagir. Cette violente émotion est déclenchée par l'épithète « pétrifiante ». Ainsi, le recours au discours direct est un procédé visant à afficher une prise de distance par rapport au comportement du gardien du jardin Luxembourg accusant l'auteur de ne pas respecter les règlements et de piétiner une pelouse interdite. Ce comportement, à la fois linguistique et non linguistique (« agitait son sifflet et criait »p.23), stupéfie, étonne au plus haut point et paralyse de terreur. Il constitue donc une expérience douloureuse et traumatisante pour l'auteur (« lors de ce drame », « « maudit gardien »p.24) c'est pourquoi il décide de s'en écarter. Ce positionnement de distance est également remarquable vis-à-vis de « l'odieux vendeur »p.24 : « la voix obséquieuse du vendeur soulignant ironiquement : « ce jeune est cambré . » » p.24 où le verbe souligner, au participe

présent, l'adjectif « obséquieuse » et l'adverbe de manière « ironiquement » déterminent le ton et la modalité à travers lesquels l'énoncé est produit.

D'autres incises sont construites à partir des verbes relevant de la modalité épistémique comme *affirmer*, *penser* ou *sembler croire*. Nous constatons également des verbes d'une expressivité émotionnelle : *ricaner* et *crier*. Parfois, des verbes tels que *douter* et *interroger* servent à introduire un monologue intérieur et permettent à l'auteur de poser de multiples questions sur la symbolique des couleurs : des couleurs séduisantes, transgressives, etc. Un nombre très restreint de verbes reprend le même contenu déjà mentionné explicitement comme *résumer*, *reprendre* et *répéter*. Certains verbes attestent une mise en relation d'un contenu informatif ou descriptif avec une source énonciative bien déterminée : *préciser*, *expliquer*, *répondre* et *décrire en humour*. Rien de traits atypiques n'est noté. Néanmoins, le décodage des incises nécessite une attention particulière dans la mesure où l'incise exprime un sens « autre que le sens qui se donne d'emblée » (Salvan, 2005 : 142). Sa position et sa présentation comptent beaucoup dans son fonctionnement au cours du roman.

Nous constatons que le choix du verbe *arguer* est très pertinent. D'un côté, il est accompagné de tout un champ sémantique de la polémique : « controverses, débats, s'affronter » p.60. De l'autre côté, il souligne qu'il y a deux camps quant à l'interprétation des couleurs de la peinture et chacun défend son point de vue : les partisans de la primauté du dessin et ceux de la supériorité du coloris. Pourtant, l'auteur s'identifie au deuxième camp, c'est-à-dire, celui qui soutient que les enjeux de la peinture sont fortement liés aux couleurs. Dans cette perspective, les couleurs permettent de montrer la vérité des êtres ainsi que celle

des choses. La présence de divers points de vue est également mise en place par le verbe *partager* qui figure surtout avec le terme « opinion ».

Le verbe *interroger* est tout à fait convenable à sa tâche en tant qu'historien conduisant des enquêtes, cherchant à répondre à diverses questions en rapport avec les couleurs en raison des documents faibles ou de la rareté des travaux sérieux. Les verbes *voir* et *s'apercevoir* mettent le point sur la dimension de la perception. Une dimension très conjointe à la couleur. Dans « fit répéter ma demande et résuma celle-ci d'une formule interrogative »p.72, il y a une expansion du verbe de parole. Dans cet énoncé, l'auteur s'adresse au bibliothécaire pour réussir à effectuer sa recherche sur la genèse du feu tricolore. Pourtant, le bibliothécaire n'a pas de réponse ; il ne fait que répéter autrement ses propres mots. Ce procédé sert à montrer la difficulté de la tâche à accomplir et la rareté des références sur l'origine du code de la route. D'ailleurs, cette reprise reflète bien l'état affligé et accablé ressenti par le responsable de la bibliothèque à la question de Pastoureau.

Cette liste de verbes, quel que soit le type du verbe, sert à annoncer la préparation d'un acte, à souligner sa continuation ou à le confirmer. De tels verbes ont une force illocutoire évidente. Les propos proférés ont alors une valeur performative, c'est-à-dire l'acte est accompli au même moment de la parole d'où la fréquence remarquable des verbes déclaratifs, du type *dire, demander, etc.* Le verbe *préciser* peut être paraphrasé par indiquer de façon précise. Certains verbes se construisent avec des assertions comme *affirmer*. D'autres verbes nous informent sur la tonalité de l'acte entrepris : *juger naïvement et décrire en humour*. Alors, la séquence *citation+incise* se voit comme l'association *tête-ajout*

où l'incise assure évidemment le rôle de l'ajout. « Il paraît en effet raisonnable de penser que le lien entre citation et incise est le même quel que soit le verbe de l'incise » (*Gachet, 2012 : 84*). En d'autres termes, le verbe de parole a comme complément la citation, « qu'il s'agisse du complément d'objet ou du complément de manière proportionnel à *ainsi* » (*Ibid.:81*). L'auteur met en place des verbes non seulement de parole mais aussi des éléments coverbaux comme *ricaner* et *siffler*. C'est ainsi qu'à certaines reprises, nous avons l'impression qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un discours proféré. Le verbe utilisé dénote parfois un degré d'intervention plus ou moins flou.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous avons expliqué certaines propriétés et fonctions des incises dans *Les couleurs de nos souvenirs* de Michel Pastoureau où celui-ci partage ou plutôt veut partager un certain nombre d'idées et de concepts sur les couleurs. Cette tendance chromatique lui permet d'expliquer et de légitimer leur symbolique. Dans ses enquêtes de vérités chromatiques, Pastoureau manifeste diverses attitudes vis-à-vis des choix vestimentaires, des voitures et même des banquettes du métro. À l'égard de la couleur, il cherche des raisons chimiques (couleurs primaires et /ou complémentaires), techniques et avant tout éthiques. Cherchant à mettre en rapport, et parfois en harmonie, la forme, la couleur et la fonction de divers objets, il se sert de la phrase incise.

Après avoir examiné les fonctions et les contraintes discursives, nous parvenons à dire que l'incise, dans cette œuvre, forme une particularité. Ce segment de discours peut ou non être enchâssé à la citation encadrante. L'incise mime ou imite un comportement, une parole ou une émotion. Elle assure parfois le

rôle d'un commentaire et fournit une information de second plan. Le statut de l'incise dans ce roman exprime un choix personnel de l'auteur et correspond généralement à son style d'écriture. Ce choix pourrait donc être de nature extralinguistique ou linguistique .

Dans cette œuvre, l'incise se charge de maintes valeurs et relève de différentes modalités énonciatives. Nous remarquons plusieurs modalités de sa présentation et de son insertion discursif : intégrée ou non, postposé ou antéposé et divers verbes introducteurs contenant un sème locutif. Elle sert de surmarquage à la fois de la dimension narrative et énonciative. Divers critères d'identification sont mis en place. L'incise contribue à faire valoir, vu son statut syntaxique, le caractère symbolique des couleurs. En tout cas, elle sert de signal préparant le lecteur à la suite du récit en associant différents modes d'expression et en véhiculant la même valeur illocutoire de l'énoncé. Elle facilite le passage d'une idée à l'autre et l'introduction des commentaires métadiscursifs. En gros, elle sert de support textuel à la suite des événements.

L'incise est utile pour impliquer une distance/ une proximité modale par rapport à l'acte accompli. La modalité et le sens du verbe en incise sont indissociables du degré d'autonomie énonciative. Elle sert à identifier la source énonciative et à mettre le point sur la successivité narrative et sur une temporalité bien particulière. A certaines reprises, elle vise à (il)légitimer le discours cité et invite à partager les mêmes émotions avec le lecteur. Elle permet une certaine alternance entre deux modalités discursives, conformément aux aspirations de l'auteur et à celles du lecteur. Cependant, elle est condamnée à la redondance dans quelques cas.

Le tableau *supra* permet de dresser le bilan des verbes introducteurs. Ceux-ci visent à imiter ou à copier l'acte dont il est question. Nous constatons des occurrences des verbes affichant des

émotions et des croyances précises. A part les verbes expressifs, il y a des verbes attachés au rappel des souvenirs. Ceux-ci sont fréquemment mentionnés. Certains verbes introduisent un adverbe de manière, ce qui exige une précision de la modalité énonciative tout en démarquant ou en faisant valoir certains actes de langage. A part le contenu de ce qui est dit, nous remarquons les traces de toute une manière de vivre, d'un état d'esprit et d'une force de conviction. D'autres études complémentaires semblent nécessaires pour approfondir l'analyse des indices de l'oralité exprimés par l'incise. L'analyse portera également sur l'incise comme une stratégie argumentative dynamique. Une nouvelle redistribution est encore possible quant à la voix du verbe de l'incise : active vs passive, personnelle vs impersonnelle.

Bibliographie

Corpus

Pastoureau M.(2010) *Les couleurs de nos souvenirs*, Paris : Editions du Seuil.

Ouvrages et articles

Andersen H. (2002) « Le choix entre discours direct et discours indirect en français parlé: facteurs syntaxiques (et pragmatiques) » in *Faits de langues*, n.19, pp. 201-210.

Anscombe, J.-C. (2016) « Énoncés parémiques et autonomie » in Anscombe, J.-C., Darbord, B., Oddo, A. et García de Lucas, C. (éd.), *La phrase autonome : théorie et manifestations*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, pp.101-115.

Berthelot F.(2001) *Parole et dialogue dans le roman*, Paris : Nathan Université.

Bessac A., Rosier L.(Ed.) *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 32 | 1999, document 13, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 20 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2871> ; DOI :<https://doi.org/10.4000/praxematique.287>, consulté le 2\2\2025.

Beyssade C. (2012) « Le statut sémantique des incises et des incidentes du français » in Langages n. 186, pp.115-130

Bonami O. et Godard D. (2008) « Syntaxe des incises de citation » in Durand J. Habert B., Laks B. (éds.) *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF08*, Paris, Institut de Linguistique

Français, pp. 2407-2420, <http://www.linguistiquefrancaise.org/>, consulté le 11/12/2024.

Boré C. et Malrieu D., « Approche textométrique de l'articulation du discours narratorial et des discours directs dans un corpus de contes du XVII^e siècle », *Discours* [En ligne], 19 | 2016, mis en ligne le 22 décembre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/discours/9237> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/discours.9237>, consulté le 2/11/2024

Calas F. (2007) *Introduction à la stylistique*, Paris: Hachette.

Ceccaldi-Hamet A., « (Re)construction pragmatique et effets de synesthésie: le cas des incises de discours rapporté », *Études de stylistique anglaise* [En ligne], 11 | 2017, mis en ligne le 19 février 2019, URL : <http://journals.openedition.org/esa/689> ; DOI : 10.4000/esa.689, consulté le 19/4/ 2019.

Danlos, L., Sagot, B. et Stern, R. (2010) « Analyse discursive des incises de citation » In F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada et S. Prévost (éd.), *Actes du 2^{ème} congrès mondial de Linguistique française – CMLF 2010* (La Nouvelle-Orléans, 12-15 juillet 2010). Paris: Institut de linguistique française : 2237-2254. En ligne à l'adresse suivante : <http://www.linguistiquefrancaise>, consulté le 19/10/2023.

Denis D. et Sancier-Chateau A. (1997) *Grammaire du français*, Paris: Livre de poche.

Dupuy E. (2015) « Récit, discours direct et discours indirect: passerelles référentielles en moyen français », *Corela* 13 (1), pp. 1-24. Disponible sur: http://corela.revues.org/394.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_00021.pdf, consulté le 2/3/2024.

Elongo A. (2021) « Particularités stylistiques de l'incise et motivations rhétoriques du discours cité chez E. Dongala » *Njinga & Sepé: Revista Internacional de Culturas, Línguas Africanas e Brasileiras*, São Francisco do Conde (BA), v.1, n° 1 | pp.63-79

Gachet F.(2012)« L'incise de discours rapporté : une principale d'arrière-plan ? Le statut syntaxique de l'incise de discours direct » in *Verbum*, no34, pp.69-98.

(2016) « Incises et autonomie syntaxique ». In Anscombre, J.-C., Darbord, B., Oddo, A. et García de Lucas, C. (éd.), *La phrase autonome: Théorie et manifestations*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, pp. 59-72.

Grevisse M. et Goosse A. (2016) *Le bon usage*, Bruxelles: Deboeck

Lacaze G. (2018) « L'incise médiative dans la presse française : étude de ses propriétés syntaxiques et sémantiques » *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF*, <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184601008>, consulté le 11/3/2023.

Lamiroy B. & Charolles M. (2008), « Les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité », *Discours 2*. mis en ligne le 2 juillet 2008: <http://discours.revues.org/index3232.html>, consulté le 15/7/2024.

Le Goffic P.(1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette Supérieur.

Le Pesant, D. (2013) » Sur les introducteurs de discours rapporté au style direct » In Desoutter, C. et Mellet, C. (éd.), *Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*, Berne : Peter Lang, pp.23-44.

Maingueneau, D. (2016) « L'énonciation, entre énoncé, texte et aphorisation » In Colas-Blaise, M., Perrin, L. et Tore, G. M. (éd.), *L'énonciation aujourd'hui : un concept clé des sciences du langage*, Limoges : Lambert-Lucas, pp. 215-225.

Mourad, G. et Desclés, J.-P. (2004) « Identification et extraction automatique des informations citationnelles dans un texte » In López Muñoz, J. M., Marnette, S. et Rosier, L. (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, pp.397-409

Prévost, S. 2015 « Diachronie du français et linguistique de corpus: une approche quantitative renouvelée » *Langages*, n. 197, pp. 23-45.

Rosier L. (2008) *Le discours rapporté en français*, Paris: Ophrys.

Sabio F. (2006). « L'antéposition des compléments dans le français contemporain : L'exemple des objets directs », *Linguisticae investigationes*, n. 29/1, pp.173-182.

Salvan G. (2005) « L'incise de discours rapporté dans le roman français du XVIIIe au XXe siècle : contraintes syntaxiques et vocation textuelle » In : A. Jaubert (éd.), *Cohésion et cohérence, Études de linguistique textuelle*, Paris: ENS Éditions, pp.113-144.

Steuckardt A. (2005), « Les marqueurs formés sur dire », in A. Steuckardt & A. Niklas-Salminen (éds), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, pp.51-65.

Van Raemdonck D. 2002. « Discours rapporté et frontières de phrase: l'épreuve de l'intégration syntaxique » in *Faits de langues*, n.19, pp.171-178.

التحليل الخطابي للجملة الاعتراضية في ألوان نكرياتنا بقلم ميشيل

باستورو: قيود وظائف

الملخص:

تسعى الدراسة إلى وصف الأداء الخطابي للجملة الاعتراضية بمتغيراتها المختلفة في ألوان نكرياتنا لميشيل باستورو على مدى نصف قرن (١٩٥٠-٢٠١٠)، يسرد المؤلف نكرياته الشخصية، حيث تتعلق هذه النكريات الملونة بمجالات مختلفة: المفردات والحقائق اللغوية، والأزياء والملابس، وممارسات الحياة اليومية. يركز البعد اللوني أيضًا على الشعارات، وعالم الرياضة، والفن، والأدب. ومع أخذ ذلك في الاعتبار، يُظهر المؤلف مهارة في عرض الوظائف المختلفة للجملة الاعتراضية بشكل جيد. نتناول عدة جوانب منها، وندرس درجة مرونتها اللفظية واستقلاليتها النحوية والدلالية.

يشير التحليل إلى أن الجملة الاعتراضية تشكل نوعًا من الدعوة لمشاركة قدر معين من المعلومات أو المشاعر بين الكاتب والقاري، وأنها تجمع بين وظائف مختلفة: نحوية، ولفظية، وجدالية. ويظهر التحليل أن الجمل الاعتراضية في هذه الرواية لها استخدام خاص للغاية، وتمثل جزءًا مهمًا إلى حد ما مقارنة بالنسبة لبقية الرواية. وتتيح هذه الدراسة تحديد وتوصيف الجمل الاعتراضية التي يتم استخدامها بشكل متكرر. كما نجحت الدراسة في إظهار الوضع المحدد لها، وتتيح وصف الموقف وتقليد السلوك اللفظي أو غير اللفظي. وتركز على الطريقة التي يتم بها تنفيذ بعض أفعال الكلام، وتسعى إلى التحقق من صحة موقف معين تم اتخاذه، وإضفاء الشرعية عليه. في كثير من الأحيان يتم ملاحظة تكرار بعض الصيغ، تضمن الجمل الاعتراضية للاقتباس بواسطة الفعل "يقول"، تحديد هوية الناطقين.

الكلمات المفتاحية: الجملة الاعتراضية، أفعال القول، تأثيرات اللغة، تماسك النص.